



District Haute Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
 DES STATUTS et REGLEMENTS**



Réunion restreinte du 25 Octobre 2018
Procès Verbal n°6

Présents : MM. CALMETTES – DESSENS – RAMPON

Invités : MME Béatrice MAURY – M. DESPEYROUX (CTD)

La Commission procède à l'analyse de la situation des clubs de D1 et D2 au regard de l'obligation EDUCATEURS (article 13 du RIO).

1/ Rappel de l'Article 13 « OBLIGATION DES CLUBS - EDUCATEURS » :

*Les clubs disputant les championnats seniors Départemental 1 ou Départemental 2 du district sont tenus de disposer d'un éducateur titulaire du diplôme « animateur seniors » ou CFF3 pour encadrer l'équipe concernée. Cet éducateur devra être présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité. L'engagement entre l'éducateur et son club doit être signifié au district **avant le 30 septembre** de la saison en cours, sous la forme d'une licence éducateur fédéral ou d'un contrat. Le club devra inscrire son éducateur dans FOOTCLUBS à la rubrique « éducateur ».*

2/ Analyse de la situation des clubs au 30 septembre 2018 :

DEPARTEMENTALE 1 – Poule A

Club (N°)	Club (Nom)	Nom Educateur inscrit ou à inscrire sur FOOTCLUBS	Prénom	Diplôme	Décision CDSR
500348	CAZERES 2	CHELLE	FREDERIC	BMF	Conforme
513994	FONSORBES 2	VALETTE	SYLVAIN	AS	Conforme
551048	MABROC 1	SANTOS	JEROME	AS	Conforme
508645	PORTET CAR. 2	ROCA	PHILIPPE	AS	Conforme
563649	PSCF 1	ANEL	FLORENT	U19+Seniors	Régularisation en cours
548369	SALIES MANE 2	LACOMME	JEAN LUC	BEF	Conforme
580593	SEYSSES FROUZINS 2	CARVALHO	JEAN MANU.	BMF	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
506018	TAC 1	NGBOUNDOU	FREDDY	CFF3	Conforme
527214	TLSE MIRAIL 1	AIT HAMD	ABDELAZIZ	BMF	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
522820	VILLENEUVE RIV. 1	CLEMENCON	SEBASTIEN	BEF	Conforme

DEPARTEMENTALE 1 - Poule B

Club (N°)	Club (Nom)	Nom Educateur inscrit ou à inscrire sur FOOTCLUBS	Prénom	Diplôme	Décision CDSR
581748	INTER FC 1	CHICH	JOEL	AS	Conforme
553206	LAURAGAIS 1	TROGANT	THIBAUT	AS	Conforme
514449	LEGUEVIN 1	MAJSTRUK	CYRIL	AS	Conforme
517288	MONDONVILLE 1	BALANT	STEPHANE	AS	Conforme
517036	PIBRAC 2	PROUST	STEPHAN	AS	Conforme

514895	RAMONVILLE 1	BENGONE METOU.	VERLAINE	BEF	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
537945	RANGUEIL 1	BRUNA	FABIAN	BEF	Licence à régulariser
505892	REVEL 2	BOYER	DOMINIQUE	U19+Seniors	Régularisation en cours
505890	TOAC 1	BEAUDEAU	JEAN YVES	U19+Seniors	Régularisation en cours
581893	TLSE METROPOLE 3	HAMIDI	MOHAMED	BMF	Conforme

DEPARTEMENTALE 2 - Poule A

Club (N°)	Club (Nom)	Nom Educateur inscrit ou à inscrire sur FOOTCLUBS	Prénom	Diplôme	Décision CDSR
515578	AURIAC 1	CALVET	LAURENT	AS	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
522125	AUSSONNE 2	DENIS	AURELIEN	BEF	Conforme
522961	BRUGUIERES 1	SEZERBAKOW	ALEXANDRE	Seniors	Non en règle
581831	CASTEL. VERFEIL 1	DERBALI	FAOUZI	BMF	Conforme
525718	CORNEBARRIEU 1	GUILHEM	MARC	I1	Non en règle – Dérog accession non demandée
547304	EAUNES LABARTHE 2	MARTINY	LUDOVIC	U19+Seniors	Régularisation en cours
515892	GRENADE 1	PATRAGNONE	LUIGI	U19+Seniors	Non en règle – Dérog accession non demandée
527639	JET 1	BELMELIH	M HAMED	BMF	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
547206	JS PRADETTES 2	N'GOM	TAFSIR	BEF	Inscription à régulariser sur FOOTCLUBS
590591	LABEGE 1	BLOCHS	DANIEL	Néant	Non en règle – Dérog accession non demandée
582636	L'UNION ST JEAN 3	AKKI	ABDERAZAK	AS	Conforme
506204	ST SIMON 2	AKHZAM	MUSTAPHA	AS	Conforme

DEPARTEMENTALE 2 - Poule B

Club (N°)	Club (Nom)	Nom Educateur inscrit ou à inscrire sur FOOTCLUBS	Prénom	Diplôme	Décision CDSR
533757	BOSSOST 1	DELAURENS	JORDI	Néant	Non en règle
544125	BOULOGNE 2	SUBREVILLE	JEAN PIERRE	BEF	Conforme
580600	CANTON AURIGNAC 2	GUEZENNEC	LOIC	AS	Conforme
515649	CARBONNE 2	LAURENT	JEAN LOUIS	I1	Non en règle
590251	COMMINGES ST GO 2	BOUHOURS	GILLES	Néant	Non en règle
554362	ETOILE DU CAGIRE 1	ESPAGNE	YANNICK	AS	Conforme
505900	ISLE EN DODON 2	GARRIDO	OLIVIER	AS	Conforme
521599	LANDORTHE ESTAN. 1	CONSTANT	RAPHAEL	BE1	Conforme
582735	LUCHON CIERP GA. 1	FARRUS	ERIC	U19+Seniors	Régularisation en cours
551048	MABROC 2	TETARD	GUY	AS	Conforme
524803	MONTASTRUC SALI. 1	DENAT	ALEXIS	AS	Licence à régulariser
529307	VILLENEUVE LECUS. 1	LAVIT	THIERRY	Néant	Non en règle – Dérog accession non demandée

3/ Conclusions de la Commission

Les clubs dont leur éducateur n'est pas inscrit sur FOOTCLUBS doivent régulariser cette situation dans les meilleurs délais.

Les clubs dont leur éducateur n'a pas terminé le parcours de formation en cours doivent demander une dérogation pour non-conformité avant le 31 janvier 2019.

Les clubs non en règle doivent **obligatoirement** inscrire un éducateur sur les modules de formation et demander une dérogation pour non-conformité avant le 31 janvier 2019.

En cas de constat d'infraction par la Commission au 31/01/19, les sanctions financières et sportives applicables en fin de saison seront les suivantes :

- Amende de 600 €,
- Equipe promue à la division supérieure si elle y a gagné sa place : **INTERDICTION D'ACCESSION,**
- Equipe non promue à la division supérieure : **RETROGRADATION EN DIVISION INFERIEURE.**

Nota : Pour toute information, la Commission demande aux clubs de bien vouloir contacter la Présidente de la Commission Technique (Mme Béatrice MAURY) au District (05 62 89 05 30) les mardi et jeudi après-midi.

Le Secrétaire de la Commission

Le Président de la Commission